

Master Diapason

Mention linguistique générale et appliquée, spécialité fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagier

<p>Pré-rentree Lundi 23 septembre 2013</p> <p>Rentrée universitaire Lundi 30 septembre</p> <p>Fin des enseignements Samedi 21 décembre après les cours</p> <p>Vacances de Noël Du samedi 21 décembre au soir Au lundi 6 janvier 2014 au matin</p> <p>Semaine de révisions et rattrapages <i>Pour cette année de transition, les semaines de révision sont les mêmes que celles des vacances de Noël</i></p> <p>Examens Du lundi 6 janvier 2014 Au samedi 18 janvier 2014</p>	<p>Reprise des cours Lundi 20 janvier 2014</p> <p>Fin des enseignements Samedi 19 avril 2014</p> <p>Vacances d'hiver Du samedi 15 février 2014 après les cours Au lundi 24 février 2014 au matin</p> <p>Vacances de printemps Du samedi 19 avril 2014 après les cours Au lundi 28 avril 2014 au matin</p> <p>Semaine de révisions et rattrapages Du lundi 28 avril 2014 Au samedi 3 mai 2014</p> <p>Examens Du lundi 5 mai 2014 Au samedi 19 mai 2014</p> <p>Jurys de la 1^{ère} session Du lundi 26 mai 2014 Au vendredi 30 mai 2014</p>	<p>Révisions 2 e session Du lundi 2 juin 2014 Au samedi 14 juin 2014</p> <p>Examens de la 2^e session Du lundi 16 juin 2014 Au samedi 28 juin 2014</p> <p>Jurys de la 2^e session Du lundi 7 juillet 2014 Au vendredi 11 juillet 2014</p>
--	--	--

Exemple du Calendrier Universitaire année 2013-2014

Equipe enseignante

BADOIS-ROUX Caroline	ISRP, Orthophonie
BALYAN Maylis	ISRP, LSF
BERTIN Annie	Paris OUEST, Sciences du langage
BOGLIOTTI Caroline	Paris OUEST, Sciences du langage
BOUQUET Simon	Paris OUEST, Sciences du langage
DE GUEVARA Raphaël	ISRP, Biologie
DE VOGUE Sarah	Paris OUEST, Sciences du langage
DESAGULIER Guillaume	Paris 8, Sciences du langage
DESMETS Marianne	Paris OUEST, Sciences du langage
DUMAIS Laurence	ISRP, Sociologie
GADET Françoise	Paris OUEST, Sciences du langage
GOUMI Antonine	Paris OUEST, Psychologie
GREA Philippe	Paris OUEST, Sciences du langage
GUERRAND Julien	Consultant, formateur, Langage commun
JUANALS Brigitte	Paris OUEST, Info Com
JEANDILLOU Jean-François	Paris OUEST, Sciences du langage
KAHANE Sylvain	Paris OUEST, Sciences du langage
KIHLSTEDT Maria	Paris OUEST, Sciences du langage
LACHERET Anne	Paris OUEST, Sciences du langage
LAKS Bernard	Paris OUEST, Sciences du langage
LEHMANN Sabine	Paris OUEST, Sciences du langage
MELLET Caroline	Paris OUEST, Sciences du langage
METAYER François	Paris OUEST, Mathématiques
MINEL Jean Luc	Paris OUEST, Sciences du langage
PARISSE Christophe	INSERM
PAULEAU Christine	Paris OUEST, Sciences du langage
PERDRIault Marguerite	ISRP, Lettres
PETIT Gérard	Paris OUEST, Sciences du langage
PEZET Eric	Paris OUEST, Sciences de la gestion
PUYALET Jacqueline	INS-HEA, Sciences de l'Education
ROUSSEAU Thierry	ISRP, Psychologie & Orthophonie
SITRI Frédérique	Paris OUEST, Sciences du langage
VAPNARSKY Valentina	Paris OUEST, Ethnologie

L'objectif de ce document est de présenter la spécialité de Master *Fonctionnements linguistiques et Dysfonctionnements langagiers* d'une manière générale d'abord (p.6), de façon détaillée ensuite, pour le parcours, DIAPASON (p.12),

Dans la mesure où ces parcours ne sont différenciés qu'à partir du M2, il est possible de naviguer librement dans l'ensemble des cours proposés au niveau du M1. On a préféré cependant donner ici des conseils dès le M1 pour les étudiants se destinant à chaque parcours.

Les étudiants trouveront des informations spécifiques à l'enseignement à distance (p.17) et à la formation diplômante à l'attention des professeurs des écoles (p.28)

Les étudiants trouveront en annexe le descriptif des contenus de chacun des enseignements proposés (p.29), ainsi que les cours de rattrapage pour les étudiants et stagiaires qui ont besoin de consolider leurs connaissances linguistiques (p.48). Ils trouveront en fin de document le planning des cours au S1 et au S2 (p.57).

Situation

Le département de Sciences du Langage de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a mis en place à la rentrée 2009 un Master de *Linguistique générale et appliquée* articulé autour de deux spécialités :

(1) *Ingénierie Linguistique* (IL)

(2) ***Fonctionnements Linguistiques et Dysfonctionnements Langagiers***(FL&DL)

Ce Master s'appuie sur les ressources en recherche fondamentale et appliquée du laboratoire de Sciences du langage de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense MODYCO (www.modyco.fr)

La spécialité ***Fonctionnements Linguistiques et Dysfonctionnements Langagiers*** a pour champ d'action les fonctionnements et dysfonctionnements du langage, tels qu'ils se manifestent au travers de la parole, de l'écriture, des discours et des textes. Il comprend trois parcours, dont deux à orientation professionnalisante et un parcours généraliste visant une formation fondamentale dans les domaines les plus pointus des sciences du langage.

Pour les premiers, l'offre de formation répond à une demande sociale forte et diversifiée, venant de différents milieux professionnels confrontés dans leurs secteurs d'activités à des fonctionnements linguistiques et à des dysfonctionnements langagiers (responsables de communication, formateurs, didacticiens, responsables des ressources humaines, travailleurs sociaux chargés d'entretiens et de la rédaction de rapports, milieu médical et paramédical, éducation spécialisée, etc.). Pour eux, une formation complémentaire en linguistique associant savoirs théoriques et linguistique de terrain, constitue une valeur ajoutée précieuse, immédiatement valorisable dans les parcours professionnels de chacun. Ces parcours répondent par ailleurs à la demande des étudiants en formation initiale, de plus en plus frileux face à la diffusion de savoirs théoriques purs trop éloignés de la réalité quotidienne et capitalisables uniquement pour les étudiants qui savent déjà qu'ils souhaitent poursuivre en doctorat.

Le troisième parcours à l'inverse s'adresse à des étudiants qui souhaitent se focaliser sur les savoirs fondamentaux.

Parcours Diapason

Handicap langagier, prévention, diagnostic, réhabilitation

➤ **Une structure de formation souple**

La structure de formation est extrêmement souple, permettant des combinaisons variées : l'étudiant choisit ses enseignements selon ses objectifs, sous la direction des responsables de la spécialité.

Elle articule en outre, quel que soit le parcours, des enseignements fondamentaux de linguistique générale, portant sur les différents niveaux de l'analyse des langues et de l'analyse de la parole, et des apprentissages axés sur un ensemble d'applications et des savoirs pratiques dans différents domaines de linguistique appliquée.

Elle mobilise ce faisant des expertises variées, rassemblant autour des sciences du langage des savoirs venant des différents secteurs des sciences humaines et sociales, mais aussi des savoirs venant des sciences de la vie, des savoirs littéraires et humanistes, et des compétences dans le domaine de la communication, de la santé, de l'éducation et de la cognition, de l'ingénierie informatique ou de la gestion des ressources humaines.

Des Enjeux pluriels, des réponses adaptées

➤ Objectifs

Offrir à des professionnels (en activité ou en devenir), issus de formations initiales diverses, mais qui ont tous comme dénominateur commun d'être confrontés au langage et à ses dysfonctionnements, un nouveau cursus leur permettant de développer une expertise linguistique solide pour la mise en place de dispositifs de remédiations appropriés.

Mais aussi : approfondir les notions, les concepts et les outils les plus actuels dans les champs concernés, pour être à même de poursuivre une activité de recherche au sein de l'Ecole Doctorale Connaissance, Langage, Modélisation de Paris Ouest-Nanterre (ED 139).

➤ Une linguistique de l'interface

A l'heure de la multidisciplinarité, proposer un parcours qui tout en respectant les caractéristiques internes de la linguistique en tant que science, favorise des interactions étroites entre les sciences du langage, les sciences de la vie, les sciences sociales, les sciences de la communication et les sciences de la cognition.

A l'époque du transfert de compétences, où souplesse et adaptabilité sont de rigueur, au-delà des structures de formation initiales diverses, rendre possible, par le partage d'un nombre de savoirs et de savoirs faire langagiers communs, la mise en place d'interactions susceptibles d'enrichir significativement l'expertise déployée dans chacun des métiers visés.

➤ Une formation sur mesure

La formation intègre dans chacun des enseignements proposés une partie de remise à niveau et de synthèse des connaissances, qui doit permettre à tous d'acquérir le niveau de connaissance minimal pour pouvoir ensuite, à partir d'analyses de données et de formations empiriques, appréhender les domaines les plus actuels des champs concernés.

➤ Une structure en réseaux

L'offre de formation mobilise l'ensemble des compétences des équipes de recherche de Paris-Ouest dans le domaine (en Sciences du langage, mais aussi en Psychologie, Sciences de l'Education, Sciences de Gestion, Lettres, Langues et Ethnologie), et aussi toute l'expérience pédagogique de ses enseignants, pour élaborer un dispositif qui fait le choix d'adosser résolument la pratique à la théorie et de nourrir la formation par la recherche.

La formation s'appuie en outre sur un réseau dense de collaborations : conventions d'échange avec les universités de Paris III et Paris VI, l'Ecole d'Orthophonie de Paris, l'Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice de Paris (ISRP), et l'école de gestion et de communication ISEG, de manière à bénéficier de compétences complémentaires dans le domaine des neurosciences, de la prévention et du handicap, de l'ingénierie linguistique, de la communication, de la formation, et de la gestion des ressources humaines.

Public visé

Formation Initiale	Formation Professionnelle
Etudiants titulaires d'une Licence mention Sciences du langage	Psychologues Enseignants spécialisés du primaire et du secondaire
+ Etudiants titulaires de Licences de Psychologie + Etudiants titulaires de Licences de Neuropsychologie	Professions médicales, paramédicales, sociomédicales
+ Etudiants des Ecoles d'orthophonie + Etudiants des Ecoles de psychomotricité	Orthophonistes Psychomotriciens

Condition d'accès à la formation en M2

- Examen de dossier par la commission pédagogique pour toutes les entrées en M2 (diplômes, CV, pièces justificatives prouvant les connaissances et aptitudes en relation avec la formation demandée, lettre de motivation, projet d'étude avec liste justifiée des enseignements choisis dans l'offre du master et, pour les masters recherche, présentation détaillée de la thématique de recherche, entretien)
- Prendre contact avec le responsable du parcours auquel vous souhaitez candidater.

DIAPASON
Formation initiale
Etudiants ayant validé leur diplôme d'orthophonie ou de psychomotricité ¹
Formation continue
<ul style="list-style-type: none">- Titulaires d'une maîtrise, M1 ou équivalent en SHS- Titulaire d'une maîtrise, M1 ou équivalent accompagné d'une expérience professionnelle incluant des pratiques dans la remédiation langagière, l'éducation spécialisée, le domaine médicosocial, la santé ou le handicap- Titulaires d'un bac+2/+3 et justifiant de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle incluant des pratiques dans la remédiation langagière, l'éducation spécialisée, la santé ou le handicap- Professionnels ayant 8 à 10 ans d'expérience professionnelle incluant des pratiques dans la remédiation langagière, l'éducation spécialisée, la santé ou le handicap- Orthophonistes en activité- Psychomotriciens en activité

1

En outre, les étudiants auront à suivre aux semestres 1 et 2 du master, 2 EC dans la liste des EC de M1 ou de M2 (13 séances de deux heures, 1 EC par semestre) pour lesquels ils auront obtenu une moyenne de 15/20.

Parcours DIAPASON

Fruit du constat d'une demande sociale significative en matière de formation dans le domaine des dysfonctionnements langagiers associés à des troubles de développement (demande des orthophonistes, psychomotriciens, didacticiens et des formateurs en activité ou en devenir (formation continue et formation initiale), DIAPASON (Dysfonctionnements langagiers, troubles de la parole : analyse, prévention, diagnostic, réhabilitation) s'inscrit dans le champ des métiers de l'éducation et de la remédiation, du médical du paramédical et du médico-social (orthophonistes, psychomotriciens, médecins ORL, assistantes sociales, CAFDES, etc.).

En pratique, DIAPASON a pour objectif d'apporter une expertise exhaustive en linguistique générale et appliquée, couplée à une approche transdisciplinaire de terrain dans le domaine des sciences cognitives pour la mise en place de dispositifs de prévention, de dépistage et de réhabilitation des dysfonctionnements langagiers oraux et écrits dans une perspective essentiellement développementale.

- **Secteurs professionnels concernés²**

- Secteur de la santé médical, paramédical (Orthophonistes, Psychomotriciens)
- Secteur du médico-social (Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale)
- Éducateurs spécialisés,
- Educateurs de jeunes enfants, Assistantes sociales;
- Psychologues, neuropsychologues ;
- Métiers d'aide dans les structures scolaires générales, médicales ou spécialisées (Assistante vie scolaire, Interprète scolaire)
- Enseignement spécialisé du primaire et du secondaire ;
- Gestionnaires de programmes de formation, responsables de formation, ingénieurs de formation, Formateurs).
- + Métiers accessibles à Bac + 5 (Voir Opération Phénix pour les masters recherche)

- **CONCOURS ACCESSIBLES**

Concours d'Ingénieur d'Études (IE) CNRS/INSERM

Concours CRPE de recrutement pour les Professeurs d'Ecole

Concours Fonction publique, ministère de la santé, Collectivités Territoriales

- **POURSUITE D'ETUDES**

Doctorat en Sciences du langage, avec comme débouchés professionnels : Enseignant-Chercheur en Sciences du langage ; Chercheur en Linguistique cognitive, linguistique clinique, psycholinguistique

- **REORIENTATION**

Réorientation à la fin des semestres 1, 2 : Parcours ECRIFORE

Réorientation à la fin des semestres 1,2 et 3 : Parcours généraliste

²

Voir site master, foire aux questions http://www.u-paris10.fr/MRDIAP09/0/fiche_formation/&RH=1263810171891

INSCRIPTION ETUDIANTS PSYCHOMOTRICIENS

Les psychomotriciens (étudiants ou en activité) souhaitant s'inscrire en master DIAPASON doivent prendre contact avec l'ISRP par mail, uefp@isrp.fr ou au 01 58 17 18 58.

ENSEIGNEMENTS DIAPASON

NB : au semestre 1 comme au semestre 2 du M1, tous les enseignements de la spécialité *Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers* peuvent être choisis librement quel que soit le parcours envisagé en M2. Pour pouvoir intégrer le parcours DIAPASON en M2, il est cependant recommandé de choisir plutôt ses enseignements dans l'ensemble ci-dessous.

Semestre 1 : 6 enseignements de 2 heures par semaine

a) Anglais de spécialité 1

b) Analyse des données et synthèse des connaissances : trois cours au choix

Introduction à la neuro-imagerie fonctionnelle

Anthropologie linguistique et cognition

Les troubles du langage et de la communication dans les pathologies neurologiques et neurodégénératives

Un cours au choix dans le bloc b) du parcours ECRIFORE³

c) Formation empirique: un cours

Lecture et dyslexie développementale

d) Outillage matériel et disciplinaire : un cours au choix

Psychologie cognitive des apprentissages scolaires fondamentaux : l'acquisition du langage écrit

Ingénierie Pédagogique

Expression : Atelier d'écriture (15 places)

³

Les étudiants qui s'inscrivent au cours « Déterminants sociaux du langage » au premier semestre ne pourront s'inscrire au cours « Langue, culture et société » au second semestre et réciproquement.

ENSEIGNEMENTS DIAPASON

Semestre 2 : 6 enseignements de 2 heures par semaine

a) Anglais de spécialité 2

b) Analyse de données et synthèse de connaissances : trois cours au choix

Sémantique cognitive et théorie de la métaphore

Phonologie cognitive

Structuration du discours

Un cours au choix dans le bloc b) du parcours ECRIFORE⁴

c) Formation empirique : un cours

Langue des signes et surdité : autre regard sur la capacité langagière

d) Outillage matériel et disciplinaire

Langagiciel

LSF (Langue des Signes Française) (12 places)

4

Les étudiants qui s'inscrivent au cours « Déterminants sociaux du langage » au premier semestre ne pourront s'inscrire au cours « Langue, culture et société » au second semestre et réciproquement.

ENSEIGNEMENTS DIAPASON

Semestre 3

Professionnel : 5 enseignements de 2h par semaine + stage

Recherche : 4 enseignements de 2h par semaine + Méthodologie de la recherche + stage

a) Anglais de spécialité 3

b) Analyse des données et synthèse des connaissances : deux cours au choix

Fonctionnements & dysfonctionnements prosodiques

Introduction à la neuro-imagerie fonctionnelle

Lecture et dyslexie développementale

Les troubles du langage et de la communication dans les pathologies neurologiques et neurodégénératives

Un enseignement au choix dans le module b) du parcours ECRIFORE⁵

c) Outillage matériel et disciplinaire : un cours au choix

Psychologie cognitive des apprentissages scolaires fondamentaux : l'acquisition du langage écrit

Ingénierie pédagogique

Expression : Atelier d'écriture (15 places)

d) Connaissance de l'environnement social et professionnel pour masters professionnels : un cours

Psychologie cognitive des apprentissages scolaires fondamentaux : l'acquisition du langage écrit

Ingénierie pédagogique

d') Méthodologie de la recherche pour master recherche : suivi individualisé

e) Stage en laboratoire ou en institution (domaine médical, paramédical, médicosocial, enseignement spécialisé, etc.)⁶

5

Les étudiants qui s'inscrivent au cours « déterminants sociaux du langage » au premier semestre ne pourront s'inscrire au cours « langue, culture et société au second semestre » et réciproquement.

6

Le stage peut être suivi de juin à août ou être filé sur les deux semestres. Il représente un volume global de 420h pour les Masters professionnels et de 140h pour les Masters recherche. Chaque étudiant choisira un référent avec le responsable du master en fonction de son orientation thématique. Ce référent aura pour rôle pour d'accompagner l'étudiant pour mener à bien l'organisation de son stage (voir aussi informations sur le site du master à la rubrique Stages) et la rédaction de son mémoire et de son rapport de recherche.

ENSEIGNEMENTS DIAPASON

Semestre 4 :

Professionnel : 4 enseignements de 2h par semaine + stage + mémoire

Recherche : 2 enseignements de 2h par semaine + stage + mémoire

A distance : cf. document PRODIAMO (Programme Diapason Mobilité)

a) Analyse des données et synthèse des connaissances : deux cours au choix

Le bilinguisme des enfants et les troubles du bilinguisme

Sémantique cognitive et théorie de la métaphore

Introduction à la psycholinguistique

Langue des signes et surdité : autre regard sur la capacité langagière

Phonologie cognitive

Structuration du discours

b) Pour les masters professionnels : pratiques professionnelles : deux cours

Langagiciel

LSF (Langue des Signes Française) (12 places)

Didactique de l'écrit

c) Stage en laboratoire ou en institution (domaine médical, paramédical, médicosocial, enseignement spécialisé, etc.)⁷

d) Mémoire

Masters professionnels : mémoire de recherche + rapport de stage / Masters recherche : mémoire de recherche intégrant un rapport de stage

7

Le stage peut être suivi de juin à août ou être filé sur les deux semestres. Il représente un volume global de 420h pour les Masters professionnels et de 140h pour les Masters recherche. Prendre contact avec son directeur de mémoire pour l'organisation du stage (voir aussi informations sur le site du master à la rubrique Stages).

ENSEIGNEMENTS A DISTANCE DIAPASON

PRODIAMO : PROGRAMME DIAPASON MOBILITE 2013-2014

Vous êtes étudiant en M2 FLDL parcours DIAPASON, et vous ne pouvez pas suivre les cours en présentiel. Voici les cours que vous devez suivre pour valider votre master.

Attention, en fonction de votre profil (orthophonistes, psychomotriciens, M2 formation initiale SDL), vous ne suivez pas les mêmes cours. Toutes les autres informations (descriptif des cours, etc.) sont à consulter dans la brochure du master FLDL.

Pour des informations complémentaires, merci de contacter c.bogliotti@u-paris10.fr.

M2 Formation Initiale & Orthophonistes

Rattrapage M1 (cours S1 & S2)

- Structuration du discours
- Comprendre l'orthographe

Semestre 3

- a) Anglais de spécialité 3**
- b) Analyse de données et synthèse des connaissances**
 - Phonétique / Phonologie ou Langage au quotidien
 - Lecture et dyslexie développementale
- c) Outillage matériel et disciplinaire**
 - Psychologie cognitive des apprentissages scolaires fondamentaux :
 - l'acquisition du langage écrit

Semestre 4

- a) Analyse de données et synthèse des connaissances**
 - Introduction à la psycholinguistique
 - Le bilinguisme des enfants et les troubles du bilinguisme
- b) Stage en laboratoire ou en institution** (domaine médical, paramédical, medicosocial, enseignement spécialisé, etc)⁸
- c) Mémoire : Masters professionnels : mémoire de recherche + rapport de stage / Masters recherche : mémoire de recherche intégrant un rapport de stage**

8

Le stage peut être suivi de juin à août ou être filé sur les deux semestres. Il représente un volume global de 420h pour les Masters professionnels et de 140h pour les Masters recherche. Prendre contact avec son directeur de mémoire pour l'organisation du stage (voir aussi informations sur le site du master à la rubrique Stages).

M2 Psychomotriciens

Rattrapage M1 (cours S1 & S2)

a) Linguistique générale

Phonétique / Phonologie

Langage au quotidien

Semestre 3

d) Anglais de spécialité 3

e) Analyse de données et synthèse des connaissances

Structuration du discours

Lecture et dyslexie développementale

f) Outillage matériel et disciplinaire

Psychologie cognitive des apprentissages scolaires fondamentaux :

l'acquisition du langage écrit

Comprendre l'orthographe

Semestre 4

b) Analyse de données et synthèse des connaissances

Introduction à la psycholinguistique

Le bilinguisme des enfants et les troubles du bilinguisme

b) Stage en laboratoire ou en institution (domaine médical, paramédical, medicosocial, enseignement spécialisé, etc)⁹

c) Mémoire : Masters professionnels : mémoire de recherche + rapport de stage / Masters recherche : mémoire de recherche intégrant un rapport de stage

9

Le stage peut être suivi de juin à août ou être filé sur les deux semestres. Il représente un volume global de 420h pour les Masters professionnels et de 140h pour les Masters recherche. Prendre contact avec son directeur de mémoire pour l'organisation du stage (voir aussi informations sur le site du master à la rubrique Stages).

DESCRIPTIF DES CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS (PAR CODE DE COURS)

Ci dessus, la liste des cours avec le code correspondant

Les références bibliographiques seront données par les enseignants en début de cours.

Les modalités de contrôle seront précisées au début des cours de chaque enseignant.

LMLGAlcence Observation de faits linguistiques

L'objectif est d'observer des faits linguistiques en français et dans d'autres langues, d'apprendre les méthodes de la description qui permettent l'identification des unités de l'analyse linguistique. A l'aide des exercices proposés, nous travaillerons entre autres sur a) la décomposition en morphèmes (ex : *en-courage-ment*) ; b) le rapport entre les formes phoniques et les formes écrites (ex : *saut / sot / sceau / seau*) ; c) quelques phénomènes caractérisant la chaîne parlée (liaison, élision du e muet, etc.).

LMLGAlcence Langage au quotidien

Nous procéderons à l'analyse d'un certain nombre de manifestations langagières parmi celles qui nous environnent le plus communément (conversations, argot, émissions de radio, discours ou entretiens télévisés, slogans publicitaires, SMS, dictionnaires, etc.) de manière à dégager leur fonctionnement (par ex, qu'est ce qui fait qu'une histoire drôle est drôle).

LMLGA110 Grammaires contemporaines (SDL, Nanterre, Marianne Desmets)

L'idée que nous gardons de la grammaire depuis l'école élémentaire est souvent négative : règles arbitraires à apprendre par coeur, exercices sans intérêt, coupés de la réalité de la communication... Qui plus est, l'enseignement en reste largement traditionnel, ignorant le renouvellement qu'apporte la recherche contemporaine. L'objectif de ce cours est d'actualiser les connaissances des étudiants dans le domaine, tout en leur montrant que la réflexion sur la langue suppose observation, raisonnement, interprétation, comme toute démarche scientifique, et qu'elle permet de voir d'un autre oeil les fameuses "fautes de français".

Evaluation

Contrôle continu: il sera proposé une démarche de résolution de problème permettant de se familiariser avec les méthodes d'investigation en sciences du langage. A partir d'un sujet commun à tous, chaque étudiant procède à une recherche personnelle, puis la confronte aux résultats de deux ou trois de ses camarades, enfin bénéficie de ce qu'a trouvé l'ensemble du groupe: l'ensemble lui permet de se faire une idée de l'hypothèse la plus appropriée pour traiter le problème. Il remet au terme de ce parcours la réponse écrite à la question posée.

LMLGA111 Déterminants sociaux du langage (SDL, Nanterre, Françoise Gadet, cours limité à 20 places)

L'objectif de cet enseignement est d'observer la langue dans son usage en contexte social, en amenant d'abord les étudiants à réfléchir sur leurs propres usages linguistiques et langagiers dans leur(s) langue(s) pour mieux appréhender ceux des autres. La réflexion, sociolinguistique et ethnographique, sera présentée à la fois à partir des aspects linguistiques en jeu dans la variation, et de l'étude des pratiques langagières. Dans la deuxième partie, on s'attachera à l'observation des marques linguistiques et langagières (orales ou d'écrits ordinaires, verbales et paraverbales) dans différentes situations d'interactions ordinaires ou institutionnelles, à partir de petits corpus déjà existants ou recueillis pour l'occasion. On s'intéressera plus particulièrement à des situations de conflits ou de tensions, d'ajustements interculturels (pouvant aller jusqu'au malentendu), et de médiation.

LMLGA112 Langue, culture, société(Département d'ethnologie, Nanterre, Françoise Gadet)

Le cours vise à mettre en place une réflexion autour de l'usage des langues dans leur contexte social. Le travail se fera surtout à travers la lecture de textes importants sur ce domaine, qu'ils proviennent de la linguistique, de la sociolinguistique, de l'ethnologie, de l'anthropologie linguistique, de la sociologie, de la pragmatique ou de la philosophie. Ces lectures (en français et en anglais) permettront de mettre en place des concepts fondamentaux en usage dans les domaines de la sociolinguistique interprétative, de l'anthropologie linguistique, de l'ethnographie de la communication et de l'analyse de discours. Il s'agit avant tout de: contexte (contextualisation, indices de contextualisation), oralité et écriture, littératie, interaction, conversation, actes de langage (langage et action), dialogisme et polyphonie, identité (et identités), socialisation, genres discursifs et styles.

LMLGA113 Cours de Langue des Signes Française (Maylis Balyan) (cours limité à 12 places)

Ce cours est destiné aux étudiants qui veulent acquérir les bases de la LSF. Dans ce cours, vous apprendrez les bases du vocabulaire de la vie quotidienne (formes de politesse, transport, temps, alimentation, animaux, la famille), les bases de la syntaxe de la LSF avec quelques notions de linguistique de la LSF (grande iconicité, transferts personnels, transferts de taille et de forme) dans le but de prononcer vos premières phrases.

Les étudiants dont la problématique du mémoire de recherche s'articule autour de la surdité, de la LS, du public sourd seront prioritaires sur ce cours.

LMLGA114 Analyse du discours dans ses représentations sociales et institutionnelles (SDL, Nanterre, Frédérique Sitri, Caroline Mellet)

L'objectif est de dégager les caractéristiques linguistiques et discursives de discours relevant de différents genres liés à des sphères d'activité sociales en insistant sur les effets pragmatiques produits (genres politiques, genres de la presse, genres scolaires, genres liés à des pratiques professionnelles, discours de spécialité, etc).

LMLGA115 Problématique de l'interculturel (SDL, Nanterre, Christine Pauleau, Frédérique Sitri)

Dans ce cours la problématique de l'interculturel est envisagée du point de vue des langues et de leurs usages. Un premier volet part du constat que communiquer dans une langue/culture autre suppose une « compétence discursive » (cf la notion de « compétence de communication » de Hymes), et envisage l'interculturel du point de vue des discours (rhétorique contrastive, pragmatique contrastive, analyse du discours comparative), en présentant les outils descriptifs sur lesquels s'appuient les travaux dans le domaine : genre, acte de langage, notion de face, politesse, énonciation, dialogisme ... Le deuxième volet explore l'unicité et la diversité des langues du point de vue lexical : éléments communs à toutes les langues ; diversité des langues, mise en relation avec la diversité des visions du monde dans les différentes cultures, au travers d'exemples lexicaux surtout. Certains idiomes illustrent cette diversité, idiomes "culturellement mixtes": certaines langues, certaines variétés de langue, les pidgins, les "lingua franca" (cas de l'"anglais lingua franca")

Ce cours s'adresse à un large public d'étudiants en sciences humaines et sociales et de gestion, aux éducateurs, formateurs, responsables éducatifs, et constitue une ouverture interdisciplinaire concernant la dimension culturelle des langues, de leur apprentissage et de leurs usages.

LMLGA117 Introduction à la neuro-imagerie fonctionnelle (ISRP, Raphaël de GUEVARA)

Les nouvelles techniques d'imagerie médicale ont permis ces dernières années une exploration du système nerveux avec de nouvelles découvertes sur son fonctionnement. Aujourd'hui, il apparaît nécessaire d'avoir une connaissance générale de ces techniques.

Cet enseignement abordera donc les thèmes suivants :

- Principes physiologiques du fonctionnement du système nerveux à l'échelle moléculaire et cellulaire ;
- Bases physiologiques des échanges vasculaires ;
- Présentation des techniques d'exploration du système nerveux ;
- Exploration par l'imagerie médicale des grandes fonctions cérébrales et de leurs dysfonctionnements.

LMLGA118 Introduction à la psycholinguistique (SDL, Nanterre, Caroline Bogliotti, Maria Kihlstedt, Anne Lacheret)

Ce cours a pour objectif d'introduire les étudiants à la psycholinguistique du discours. Il s'agira d'abord d'introduire le domaine de la *psycholinguistique*, son étendue, son champ et sa portée, et la notion de *discours* telle qu'elle est appréhendée dans les travaux en psycholinguistique et en linguistique cognitive.

Les questions auxquelles nous tenterons de répondre ensuite sont les suivantes :

- (1) quels sont les marqueurs linguistiques de structuration et de cohésion discursive ?
- (2) quels sont les indicateurs d'un discours atypique et/ou altéré linguistiquement ?

Ces questions seront centrées ici sur les marqueurs de la référence, la temporalité et l'espace. Elles seront abordées selon 3 axes :

- (a.1) facteurs linguistiques (variation inter-langues : langue vocale vs langue signée, langues typologiquement apparentées ou non),
- (a.2) environnements (environnement linguistique précoce, facteurs psycho-affectifs),
- (a.3) pathologiques (troubles du développement et troubles du vieillissement).

Des illustrations seront finalement fournies dans le cadre des études sur les productions langagières et la théorie de l'esprit avec comme problématique sous-jacente la suivante : dans quelle mesure, la capacité d'attribuer des états mentaux à autrui est un facteur déterminant pour construire des discours structurés et cohésifs.

LMLGA120 Les données de la linguistique : corpus, observations, manipulations (SDL, Nanterre, Annie Bertin, Françoise Gadet)

La constitution et l'exploitation de grands corpus nécessite une réflexion méthodologique qui associe des approches qui relèvent, entre autres, de la sociolinguistique, de la diachronie, du traitement automatique du langage (TAL). Ce cours se propose de répondre à plusieurs des questions posées par ces différents points de vue disciplinaires, et plus précisément :

- à quelles conditions une collection d'énoncés peut-elle être regardée comme un corpus ? En quoi peut-on dire d'un corpus qu'il est grand ? Quels sont les types de grands corpus existants : bases de données, archives, enquêtes... pour les données langagières tant orales qu'écrites.
- On abordera ensuite les standards d'annotations utilisés en TAL, et plus spécifiquement les fonctionnalités offertes par certaines plateformes d'ingénierie linguistique (GATE, LinguaStream), dans une perspective d'exploitation à des fins industrielles ou de recherche.

Les modalités de contrôle conjointront un ordre de corpus (oral ou écrit) et la problématique de traitement automatique.

LMLGA121 Expression : atelier d'écriture (ISRP, Marguerite Perdriault, cours limité à 15 places)

Ecrire ne va pas de soi. Le spectre de la norme et l'ombre des grands écrivains paralysent celui qui se risque à prendre la plume, - ou l'ordinateur. Par l'expérimentation de formes textuelles variées dans un groupe bienveillant, chacun peut dépasser ses appréhensions et reprendre confiance dans ses capacités d'invention.

L'atelier sera l'occasion d'observer la force des clichés et l'élaboration de la pensée dans le texte. Par les apports littéraires, il invitera à élargir sa conception de la langue écrite et ses horizons de lecteur. Le pari est de gagner en liberté et donc en aisance pour tous les types d'écrits, même professionnels.

- Démarches

Propositions d'écritures variées : contraintes, ouvertes, courtes ou longues.

Echange oral, temps d'écriture, lecture et retours sur les textes.

Apports littéraires, réécriture en binôme ou en groupe.

Mise en voix, travail du passage à l'oral.

Apprentissage de la rature, et de l'écriture comme artisanat.

Construire des représentations dégagées des conceptions de l'écrit qui font obstacle.

LMLGA122 Pratique des écrits professionnels (SDL, Nanterre, Frédérique Sitri)

Ce cours s'adresse à des étudiants (en formation initiale ou continue) ayant à produire des écrits dans le cadre de leur activité professionnelle. On partira d'une réflexion sur les contraintes institutionnelles et pragmatiques qui encadrent la production des écrits professionnels, pour proposer une analyse linguistique portant notamment sur la relation entre des formes langagières et leur contexte. En fonction du public et des demandes spécifiques, différents types d'écrits pourront être travaillés (Comptes rendus, synthèses, rapports, ...)

LMLGA123 Lecture et dyslexie développementale (SDL, Nanterre, Caroline Bogliotti)

Ce cours se déroulera en deux temps.

La première partie du cours présentera l'état des recherches actuelles sur l'apprentissage de la lecture et ses difficultés spécifiques et la seconde partie permettra de suivre la méthodologie expérimentale sur une étude de cas.

Première partie :

- Méthodologie générale (définition de la dyslexie, étude de groupe, étude de cas, importance de la mesure : vitesse et précision de la réponse, etc.)
- Origines de la dyslexie (explications phonologique et sensori-motrices : déficit phonologique, visuo-attentionnel, magnocellulaire, auditif, perception allophonique)
- Robustesse et fiabilité des troubles phonologiques et non-phonologiques
- implications pratiques (comment prédire la dyslexie ? de quelle manière y remédier ?).

Seconde partie :

- étude de cas
- approche bibliographique
- présentation d'outils d'étude statistique
- application pratique (lecture d'articles scientifiques, création d'une petite expérience et données à récolter, analyse statistique, rédaction d'une partie expérimentale).

LMLGA132 Rhétorique et argumentation (Département de latin, Nanterre, A Berra et Marie Humeau)

Le cours de « Rhétorique » entend aborder les enjeux et les techniques de l'argumentation, écrite et orale, de façon originale, en les remettant en perspective. Les candidats repartiront des fondements antiques de l'art de persuader (Aristote, Cicéron, Quintilien) et analyseront, à la lumière de ces

œuvres majeures, un choix de discours anciens et contemporains représentatifs des différentes formes d'éloquence, et notamment des discours politiques. La compréhension de ce qui est en jeu dans ces discours nourrira les exercices rhétoriques d'application, destinés à développer les capacités d'invention et de persuasion des candidats. Ces derniers apprendront en particulier l'usage qu'ils peuvent faire de leur culture personnelle et, plus largement, du patrimoine culturel, dans l'effort de conviction qu'ils seront amenés à déployer, à l'oral comme à l'écrit. L'orientation de ce cours est donc essentiellement pratique : il entend développer la capacité des candidats à analyser et à produire différents types de discours, à se faire comprendre et à convaincre, à l'écrit comme à l'oral.

LMLGA133 Stratégies de communicationet nouveaux medias (ISEG, Paris, cours Option Multimedia et E-Business)

Compétence visée : aptitude à la maîtrise et à l'usage des outils de communication, dans l'exercice de la fonction. Responsable de communication, tant au niveau de la réflexion stratégique que de la mise en place et de la coordination d'un plan de communication interne/externe au service du projet de l'entreprise et de sa politique générale.

LMLGA133 Négociation commerciale(ISEG, Paris, cours Tronc commun Négociation)

Analyse et maîtrise des étapes de la négociation.

LMLGA133 Negotiation in English 1 (ISEG, Paris, cours Tronc commun Négociation)

Etre à même de participer et d'animer/présider une réunion dans un milieu international (anglophone ou autre) en anglais.

LMLGA134 Fonctionnements et dysfonctionnements prosodiques (SDL, Nanterre, Anne Lacheret)

Initiation à l'étude instrumentale de la prosodie dans des contextes de déficiences de la parole quelles qu'en soient les causes (dysphasie, surdit , parole autistique, etc.).

Offrir des outils conceptuels, méthodologiques et pratiques pour l'analyse et le diagnostic des différentes dysprosodies rencontrées.

Deux thématiques fédèrent l'enseignement :

- a) Introduction à l'étude prosodique du langage dans ses aspects substantiels, formels et fonctionnels, *i.e.* analyse phonétique, représentation phonologique, interaction avec les différentes composantes linguistiques du discours (syntaxe, sémantique).
- b) Présentation de la notion de dysprosodie : qu'entend-t-on par « prosodie bien formée » et mal « formée » ? Quels sont les outils linguistiques et expérimentaux utilisables pour en rendre compte. Quelle démarche adopter pour épingle des dysfonctionnements prosodiques (typologie structurale et fonctionnelle des phénomènes observés, diagnostic quantitatif et qualitatif), de manière à envisager des procédures de réhabilitation optimale des phénomènes rencontrés. Nous illustrerons ce point par l'étude des dysprosodies des enfants sourds-implantés cochléaires.

LMLGA140 Anglais de spécialité : Remise à niveau / lecture (Département d'anglais, Nanterre, Véronique Rauline)

Le cours est conçu comme une remise à niveau en anglais et met l'accent sur la compréhension avant la production.

1/ Aide à la lecture de textes en anglais : compréhension, lecture critique et synthèse de documents en anglais dans la recherche en Sciences du langage.

Les textes (extraits d'articles ou d'ouvrages, mais aussi appels à communications, abstracts, offres d'emploi, etc.) couvriront différents champs de la linguistique et seront regroupés autour de quelques grands thèmes choisis avec les étudiants en fonction de leurs recherches.

Les exercices sur les textes comprennent : recherche lexicale, définition, en français et en anglais, des concepts et termes métalinguistiques, repérage et explicitation de la (des) problématique(s), recherche des mots-clés et création d'index, analyse de la structure argumentative, du point de vue et de la modalisation, etc.

2/ Expression et présentation orales sur thème de recherche : chaque étudiant devra chercher un texte en liaison avec les thématiques de l'un des cours suivis par ailleurs et en faire une présentation orale, en français. Un passage du texte donnera lieu à une traduction écrite.

Les étudiants devront également rédiger, en anglais, une courte présentation de leur parcours universitaire, de leur projet et des questions qui les intéressent plus particulièrement concernant les fonctionnements linguistiques et / ou les dysfonctionnements langagiers.

LMLGA211 Structuration du discours (SDL, Nanterre, Sabine Lehmann)

Dans le cadre de ce cours nous nous intéresserons aux mécanismes de l'organisation du discours qui permettent d'en distinguer les unités structurales tout en assurant sa cohésion et la continuité thématique et référentielle. Qu'il s'agisse de l'identification de chaînes référentielles, assurant la continuité textuelle, ou de la progression thématique, par laquelle les informations (connues et nouvelles) sont ordonnées et par laquelle le texte acquiert une dynamique communicative ; qu'il soit question de connecteurs établissant des liens sémantiques et logiques – de rapprochement ou de séparation – entre propositions et séquences et orientant ainsi l'interprétation du discours ; chacun de ces procédés contribue à la construction cohérente du sens textuel est discursif. L'objectif du cours est ainsi d'analyser le fonctionnement des procédés en question dans différents types de discours.

LMLGA212 Phonologie cognitive : le traitement de la liaison et de ses erreurs en phonologie cognitive (SDL, Nanterre, Bernard Laks)

Le français oral présente un phénomène assez rare dans les langues du monde, une consonne finale de mot se prononce à l'initiale du mot suivant si ce dernier commence par une voyelle : En dehors de cette condition, cette consonne ne se prononce pas.

L'objet de ce séminaire est :

- 1° de poser les bases d'une description structurale du phénomène (la liaison comme sandhi externe).
2. d'explorer ce phénomène à travers le regard des phonologies cognitives, en particulier les modèles à contraintes, la théorie de l'optimalité et les modèles exemplaristes, tout en interrogeant la plausibilité neurobiologique des formalisations phonologiques proposées.
- 3° de proposer une analyse nouvelle du phénomène de la liaison qui s'inscrit dans le cadre théorique des grammaires de construction. Cette approche accorde une place majeure aux contraintes phonographiques et aux représentations mentales du lexique qui en découlent.
- 4° de montrer comment le cadre constructionnel permet de rendre compte des erreurs de segmentation à l'écrit dans des contextes de dyslexie notamment (un navion, un avire, etc.), mais, plus surprenant, également et d'abord en acquisition du langage dans des productions orales où l'écrit n'est pas encore là.

LMLGA213 Anthropologie linguistique et cognition (Département d'Ethnologie, Nanterre, Valentina Vapnarski)

Depuis l'ethnolinguistique à ces débuts jusqu'aux tous derniers travaux de ce que l'on aime aujourd'hui plus souvent à nommer anthropologie linguistique, les façons d'appréhender la langue et la pensée se sont fortement complexifiées. Elles se sont enrichies de connaissances plus fines et de théories très variées sur les processus cognitifs et les modalités de l'interaction linguistique et de la communication.

Ce cours s'attache à présenter les grandes lignes de ce renouveau en approfondissant les questions soulevées par les travaux récents en anthropologie cognitive, linguistique cognitive, anthropologie linguistique, ethno-syntaxe, et ethno-pragmatique. Ces approches contribuent à l'élucidation de la façon dont la langue fait sens, et des modes d'intégration des pratiques linguistiques aux pratiques sociales et culturelles. L'idée est aussi qu'une combinaison judicieuse de ces approches peut être d'un grand apport à la compréhension de thèmes fondamentaux de l'ethnologie.

Les premières séances sont consacrées à préciser la problématique des relations entre langue, pensée et culture, en soulignant la diversité et le caractère indirect de ces relations. Puis sont approfondis plusieurs grands thèmes, choisis à la fois pour leur intérêt en ethnologie et la richesse des travaux qu'ils ont pu ou pourraient susciter dans le cadre des approches précédemment évoquées : catégorisations, conceptions de l'espace, temps et temporalités, agentivité, ou d'autres encore, selon les années.

LMLGA215 Comprendre l'orthographe du français (SDL, Nanterre, Sarah De Vogüé)

La société française tend, à l'époque moderne, à figer sinon sacraliser l'orthographe de la langue standard, perçue comme arbitraire mais (donc ?) identitaire. Elle s'écarte en cela de la variation qui prévaut dans la graphie du français depuis ses origines jusqu'au 17^e siècle.

Le système d'écriture du français étant un système alphabétique, à base phonologique, le premier volet de la formation sera phonologique, pour prendre la mesure des relations entre sons et lettres dans le système orthographique.

Le deuxième volet des difficultés de l'orthographe est morphologique : il concerne en particulier les règles de l'accord ; il concerne aussi toutes les finales des mots que l'on appelle parfois des « lettres muettes » ; il concerne le problème des doubles lettres ; et il concerne tous les cas d'homophonies. On étudiera l'organisation du système de la flexion morphologique. On reverra le statut des tests qui permettent de distinguer entre homophones. On montrera le rôle de l'interprétation dans les choix orthographiques.

Le troisième volet concerne la ponctuation, mobilisant à la fois la phonologie, la prosodie (ponctuants de l'oral et ponctuants de l'écrit), la syntaxe, la sémantique et la sociopragmatique.

LMLGA216 Sémantique Cognitive et théorie de la métaphore (SDL, Nanterre, Philippe Gréa)

Deux parties seront abordées :

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à un courant linguistique anglo-saxon connu sous le nom de grammaire cognitive. Nous la remettrons en perspective par rapport au champ disciplinaire et philosophique et nous présenterons les concepts qui sont au centre de ce cadre théorique : scanning, domaine, schématicité, construal, articulation figure – ground, etc. Nous appliquerons ces différents concepts aux données du français, afin d'en vérifier l'efficacité (relation partie-tout, prépositions spatiales, etc.).

Dans un second temps, nous nous intéresserons à la métaphore dans le cadre plus général de la linguistique cognitive (et dont la grammaire cognitive est un courant parmi d'autres). La métaphore est un phénomène sémantique central dans les langues naturelles, mais sa caractérisation est encore aujourd'hui l'objet d'un débat entre les différentes approches théoriques. Nous ferons un état des lieux des différents points de vue sur la question, depuis la rhétorique classique jusqu'aux sémantiques cognitives contemporaines (théorie de la métaphore conceptuelle, théorie de l'intégration conceptuelle). Ce cours sera aussi l'occasion d'aborder des thèmes en relation étroite avec la métaphore : polysémie (grammaticalisation), opposition entre métaphore conventionnelle et métaphore vive (notion d'*entrenchment*), métaphore filée, etc. Enfin, nous verrons ce que les neurosciences cognitives peuvent aujourd'hui nous apprendre sur cette question (*mismatch negativity*, onde N400).

LMLGA221 Pratique des écrits professionnels 2 (SDL, Nanterre, Frédérique Sitri et Julien Guerrand)

L'enseignement prend la suite de Pratique des écrits professionnels 1 au premier semestre. Il abordera les écrits de la présentation de soi (CV, lettre de motivation, identité numérique) et les écrits de la communication externe et interne des entreprises (communiqué de presse, revue de presse, plaquette etc.).

LMLGA222 Initiation à la terminologie (SDL, Nanterre, Gérard Petit)

Sera posée la question de ce que peut être un terme technique en regard d'une unité lexicale courante. Les propriétés sémiotiques des deux types d'unités seront examinées au vu de plusieurs appareils théoriques, avec une focalisation sur une approche socioterminologique (qui n'est pas une approche purement sociolinguistique), des compétences de terminologue sont requises en supplément, le modèle de description et l'appareil théorique n'étant pas le même. Est prévu un volet pratique (terminologie appliquée) consistant en une description et une évaluation du degré de terminologisation de certaines productions émises en contexte professionnel.

Pour le contrôle, les étudiants auront un dossier à constituer qui prendra la forme d'une petite base de données terminologique (Access) sur un domaine de leur choix, à partir d'un corpus défini. Cette base de données sera assortie d'une analyse sur le degré de terminologisation des textes constituant le corpus en fonction des paramètres de la communication professionnelle dans laquelle ils auront été produits (relations entre pairs, hiérarchique, type d'écrit : rapport, note d'information, demande, fiche technique...).

LMLGA223 Le bilinguisme des enfants et les troubles du bilinguisme (SDL, Nanterre, Maria Kihlstedt)

Les intervenants de la petite enfance en France et ailleurs sont de plus en plus amenés à rencontrer des enfants issus du bilinguisme. Néanmoins, l'acquisition simultanée (deux langues à partir de la naissance) ou successive (une première langue, puis une seconde) de deux ou plusieurs langues reste peu comprise, soulevant encore de nombreuses questions tant pour les recherches fondamentales en psycholinguistique que pour les applications variées sur le terrain. Ce cours se donne pour but d'éclaircir cette problématique et à spécifier les mécanismes qui sous-tendent les différents modes d'acquisition enfantine bilingue. Les facteurs extérieurs qui peuvent ou non faciliter ces apprentissages à différents moments du développement de l'enfant seront focalisés. Il s'agira également de mieux comprendre certains types de fonctionnements cognitifs et linguistiques en relation avec le bilinguisme, tels que la flexibilité cognitive des enfants exposés tôt à plusieurs langues, mais aussi les éventuels retards et les différences par rapport aux enfants monolingues. Une meilleure connaissance des compétences des enfants bilingues peuvent permettre un diagnostic plus fiable et des outils plus adaptés pour des enfants en difficulté. S'y ajoute le problème de savoir si un enfant qui montre des signes des déviances par rapport aux enfants tous venants souffre d'une pathologie ou se trouve seulement dans un développement bilingue normal, ou les deux.

En faisant l'état de l'art de ce champ de recherche, nous aborderons les questions suivantes :

- y a-t-il un âge critique ? Différences/ressemblances entre bilingues simultanés et successifs
- mélanges des langues : pourquoi, comment, nocif ou pas ?

- bilinguisme et effets cognitifs
- l'importance du maintien du bilinguisme pour le développement psycho-cognitif de l'enfant (milieu scolaire, milieu familial)

LMLGA226 Méthodes d'analyse linguistique (SdL, Paris Ouest, Simon Bouquet)

Les étudiants qui s'inscrivent à ce cours suivent le cours LMLGA412 « Linguistique des genres discursifs : principes et méthode » qui pose les principes d'une méthodologie particulière (voir descriptif ci-dessus), et qui les accueille pour une première sensibilisation aux questions générales de méthode en sciences du langage.

LMLGA233 Communication interne et nouvelles technologies (ISEG, Paris, cours Tronc commun Négociation)

La communication interne va au-delà de la transmission d'informations et de la coordination des rôles ; par les messages qu'elle véhicule, la communication interne modifie les représentations et accomplit ainsi une fonction essentielle.

LMLGA233 Negotiation in English 2 (ISEG, Paris, cours Tronc commun Négociation)

Etre à même de participer et d'animer/présider une réunion dans un milieu international (anglophone ou autre) en anglais.

LMLGA233 Créativité publicitaire et médias digitaux (ISEG, Paris, cours Option Multimedia et E-Business)

Connaissance, analyse et maîtrise des supports publicitaires : connaissances des techniques d'identité visuelle, de logos, de symboles, des formes d'expression graphique, copy stratégie et stratégie de communication, techniques de création.

LMLGA237 Psychologie cognitive des apprentissages scolaires fondamentaux : l'acquisition du langage écrit (Département de Psychologie, Nanterre, Antonine Goumi)

Cet enseignement a pour objet la présentation des processus cognitifs intervenant dans l'acquisition du langage écrit (lecture, orthographe, compréhension et production de texte) et ce, dans le cadre des apprentissages scolaires. La question des troubles spécifiques à ces apprentissages (dyslexie, dysorthographe) y sera abordée (intervenante extérieure je crois). L'essentiel des connaissances (les "bases et les fondamentaux") sera déposé en ligne et devra être lu et questionné avant chaque TD. Les cours en présentiel seront destinés à répondre aux questions des étudiants et à compléter, illustrer et approfondir le contenu des exposés en ligne (1ère heure du TD).

LMLGA240 Anglais de spécialité : Lecture /expression orale (Département d'anglais, Nanterre, Agnès Muller)

Le cours est assuré en anglais et en français.

1/ Aide à la lecture de textes en anglais : compréhension, lecture critique et synthèse de documents en anglais dans la recherche en Sciences du langage.

Les textes (extraits d'articles ou d'ouvrages, mais aussi appels à communications, abstracts, offres d'emploi, etc.) couvriront différents champs de la linguistique et seront regroupés autour de quelques grands thèmes choisis avec les étudiants en fonction de leurs recherches.

Les exercices sur les textes comprennent : recherche lexicale, définition, en français et en anglais, des concepts et termes métalinguistiques, repérage et explicitation de la (des)

problématique(s), recherche des mots-clés et création d'index, analyse de la structure argumentative, du point de vue et de la modalisation, etc.

2/ Expression et présentation orales sur thème de recherche : chaque étudiant devra faire une recherche et rendre un dossier sur un sujet en relation avec l'un des enseignements suivis.

LMLGA310 Pragmatique (SDL, Nanterre, Jean-François Jeandillou)

A quoi bon parler ou écrire, si ce n'est que pour dire ? Toute prise de parole (tout silence aussi) constitue en soi un *faire*, donc un acte visant à agir sur autrui. Dans le cadre d'une théorie pragmatique du langage, on s'intéresse ainsi aux divers éléments linguistiques susceptibles, non seulement de faire sens de manière cohérente, mais surtout de déterminer une réaction du destinataire dans une situation énonciative plus ou moins spécifiée.

Grâce à l'analyse méthodique de divers types de messages (publicitaire, journalistique, politique, instructionnel, etc.), on fera le point sur les éléments formels qui, explicitement ou non, font de l'énoncé un moyen de pression plus ou moins contraignant. Au-delà de la langue conçue comme système de signes, l'examen de ses conditions d'emploi (sociodiscursives, intersubjectives, multimédiales) permettra d'articuler l'acte proprement locutoire avec les visées illocutoires ou perlocutoires qu'il implique. Feront notamment l'objet d'une attention spécifique : les verbes dits *performatifs* ; les modalités assertive, interrogative et injonctive ; les pronoms de discours et les indices déictiques ; les noms propres en contexte ; les stratégies interactionnelles de surénonciation, de sousénonciation et d'effacement énonciatif assimilables à l'ironie.

LMLGA311 Modélisation des langues : mots et grammaire (SDL, Nanterre, Sylvain Kahane)

L'objectif est de présenter un modèle d'une langue naturelle, c'est-à-dire un dispositif permettant de simuler un sujet parlant, du sens qu'il souhaite communiquer au son qu'il produit (et notamment la prosodie). Nous aborderons la question des unités linguistiques élémentaires (mots, morphèmes, unités lexicales, signes linguistiques) et la question des différents types d'organisation de ces unités (organisation discursive et structure communicative, structure prédicat-argument, dépendance syntaxique, constituants topologiques, constituants prosodiques). Nous construirons ensemble un fragment de modèle pour le français et nous verrons comment lexicologie et grammaire s'articulent. Ce modèle sera contrasté avec d'autres approches comme les grammaires d'unification et les grammaires lexicalisées. Tous les outils mathématiques utilisés seront introduits et motivés par des questions théoriques.

LMLGA320 Document structuré XML (SDL, Nanterre, Jean-Paul Jorda)

L'utilisation informatique aisée de documents (documentations techniques, mise en ligne sur le Web, archivage) implique désormais qu'ils soient structurés explicitement. On présente les techniques permettant de passer de textes faiblement ou pas structurés à des textes structurés, permettant de vérifier que des textes structurés obéissent bien à la structure souhaitée. Les transformations réglées d'un texte relevant d'une structure pour qu'il obéisse à une autre (passage d'un livre à une version sur la Toile, qui suppose des découpages fins et des liens) sont présentées et mises en œuvre.

LMLGA321 Actions journalistiques appliquées (ISEG, Paris, séminaire Domaine Communication et multimedia)

Connaissance et maîtrise des différentes actions journalistiques. Capacité à mener de bout en bout sur la longue durée une enquête journalistique. Approche incluant une ouverture internationale et une initiation aux pratiques professionnelles (dans les sources et le traitement de l'information).

LMLGA321 ou LMLGA424/425 Conception rédaction (ISEG, Paris, séminaire Domaine Communication et multimedia)

Mise en œuvre du concept de création. Focus sur l'organisation de l'équipe créative (concepteur-rédacteur et directeur artistique) et sur les techniques créatives. Identification des contraintes de création technique et juridique.

LMLGA321 ou LMLGA424/425 Droit et métiers du journalisme (ISEG, Paris, séminaire Domaine Communication et multimedia)

Maîtrise du droit appliqué aux métiers du journalisme : droit des medias et déontologie du journalisme.

LMLGA321 ou LMLGA424/425 Economie des médias et de l'Internet (ISEG, Paris, séminaire Domaine Communication et multimedia)

Présentation et analyse de l'économie numérique : services numériques, téléphonie mobile, Internet, commerce électronique.

LMLGA321 ou LMLGA424/425 Presse de l'entreprise (ISEG, Paris, séminaire Domaine Communication et multimedia)

Connaissance de l'entreprise de presse et des pratiques et techniques professionnelles du journalisme en presse écrite notamment (selon type de presse spécialisée).

LMLGA321/322 ou LMLGA424/425 Psychosociologie de la communication journalistique (ISEG, Paris, séminaire Domaine Communication et multimedia)

Maîtrise du journalisme dans la dimension psychologique de sa communication : Conception de dispositifs de recueil et de traitement de données. Conception d'une recherche scientifique tenant compte des besoins des terrains d'application. Capacité à prendre en compte les contextes dans l'étude des conduites.

LMLGA321/322 ou LMLGA424/425 Techniques journalistiques (ISEG, Paris, séminaire Domaine Communication et multimédia)

Connaissances de différentes techniques et astuces du journaliste pour l'information et la communication. Maîtrise de la création et de l'animation de contenu pour mener à bien un projet éditorial dans son ensemble. Distinction des approches journalistiques en Presse écrite et Web.

LMLGA340 Anglais de spécialité : compréhension / production (Département d'anglais, Nanterre, Flore Coulouma)

Le cours est assuré intégralement en anglais.

1/ Aide à la compréhension/production de documents de recherche scientifique en anglais : compréhension, lecture critique et synthèse de documents en anglais dans la recherche en Sciences du langage, rédaction d'abstracts.

Les textes (extraits d'articles ou d'ouvrages, mais aussi appels à communications, abstracts, offres d'emploi, etc.) couvriront différents champs de la linguistique et seront regroupés autour de quelques grands thèmes choisis avec les étudiants en fonction de leurs recherches.

Travail en petits groupes sur documents : recherche lexicale, définition, en français et en anglais, des concepts et termes métalinguistiques, repérage et explicitation de la (des) problématique(s), recherche des mots-clés et création d'index, analyse de la structure argumentative, technique de l'abstract.

2/ Expression et présentation orales sur thème de recherche: chaque étudiant devra présenter en anglais son sujet de mémoire, sa démarche, , mais aussi ses difficultés et l'état de son travail. Cette présentation est suivie d'un débat/atelier en anglais avec les autres étudiants qui proposent idées, conseils, aide éventuelle, suggestions pour résoudre les difficultés. Les étudiants devront également rédiger, en anglais, un CV détaillé.

LMLGA341 Ecritures électroniques (Infocom, Nanterre, Brigitte Juanals et Julien Guerrand)

Objectif général du cours : Acquisition de connaissances, de savoir-faire et de compétences dans la production éditoriale et la communication dans des environnements numériques de diffusion d'informations.

Volet 1 Pratiques éditoriales et communication numérique

- Contenu : Evolutions récentes de la communication numérique. Stratégies de communication des organisations dans les environnements numériques. Production éditoriale et outils de communication numérique.

- Apport théorique : Le contrat de communication. Apport théorique sur les caractéristiques de la médiation socio-technique et l'innovation en communication dans des environnements numériques. Apport théorique sur la communication institutionnelle et les stratégies de communication des organisations. Conception de grilles de description et d'analyse.

- Organisation : travail de réflexion à partir de textes scientifiques, études de cas (sur des pratiques éditoriales et communicationnelles d'organisations).

Volet 2 Mise en pratique

Comment harmoniser la production éditoriale d'une entreprise sur le web pour que sa parole soit homogène ? Initiation à l'utilisation de différents outils dans le cadre d'une stratégie de communication globale d'entreprise : Twitter, rédaction d'articles de blog, évaluation des retombées, mesure de la zone d'influence d'une entreprise, réseaux sociaux professionnels.

LMLGA342/343 ou LMLGA422/423 Conduite des relations sociales I (ISEG, Paris, séminaire Domaine Management des ressources humaines)

Appréhender les relations sociales au sein de l'entreprise à travers les syndicats, les représentants du personnel et le comité d'entreprise. Mettre en évidence les différents rôles de chacun et les comportements à adopter afin de mener au mieux les relations qui ponctuent le quotidien des entreprises.

LMLGA342/343 ou LMLGA422/423 Gestion des compétences (ISEG, Paris, séminaire Domaine Management des ressources humaines)

Objectifs : situer et délimiter les enjeux ressources humaines / compétences au sein des processus de changement dus notamment aux nouvelles technologies ou aux fusions/acquisitions...dans un triple but : 1) Identifier les principaux enjeux soulevés par ce type de démarche. 2) Réfléchir sur les conditions d'implantation d'un système de gestion des compétences. 3) Développer une capacité d'analyse, de diagnostic et de synthèse inhérente aux pratiques de gestion des compétences dans l'entreprise.

LMLGA344 Les troubles du langage et de la communication dans les pathologies neurologiques et neurodégénératives (Thierry Rousseau & Caroline Badois-Roux, ISRP)

1^{ère} partie : Langage et maladie d'Alzheimer (T. Rousseau).

L'objectif de ce cours est de montrer quels sont les différents troubles, en particulier du langage et de la communication, présents dans les pathologies rencontrées plus spécifiquement dans le vieillissement, notamment la maladie d'Alzheimer, et comment ils évoluent. Un outil d'évaluation pragmatique et écologique des capacités de communication et une approche thérapeutique (écosystémique) des troubles de la communication des patients atteints de la maladie d'Alzheimer seront présentés. Des cas cliniques illustreront ce cours.

2^{ème} partie : Langage et Aphasie (C. Badois)

L'objectif de ces cours est d'étudier les dysfonctionnements langagiers, oraux et écrits, de la production et de la compréhension du langage dans l'aphasie. Nous présenterons tout d'abord les différents modèles cognitifs permettant d'expliquer les mécanismes du langage, puis les déficits langagiers caractérisant les différents types d'aphasie en abordant plus particulièrement les troubles de la dénomination et de la syntaxe. Nous verrons également en quoi ce trouble acquis du langage s'intègre plus globalement dans un trouble de la communication. Cette partie théorique sera illustrée par des cas cliniques et par des critiques d'articles scientifiques.

LMLGA412 Linguistique des genres discursifs : principes et méthode (SDL, Nanterre, Simon Bouquet)

La redécouverte contemporaine de Saussure permet de concevoir de manière inséparable et articulée l'analyse de « la langue » et l'analyse de « la parole » (ou du discours). On présentera les principes épistémologiques de cette linguistique duelle, qui comprend une sémiotique de la langue (composant les plans phonémique, morphémique et syntaxique) et une sémiotique de la parole (prenant en charge l'aspect contextuel/situationnel du sens grâce à une grammaticalisation des genres discursifs et textuels). Puis on illustrera la méthodologie que ces principes permettent de mettre en évidence, par des analyses approfondies portant tout autant sur des conversations familières que sur des textes écrits.

LMLGA413 Langue des signes et surdit  : autre regard sur la capacit  langag re (SDL, Nanterre, Caroline Bogliotti)

Ce cours a pour objectif de faire d couvrir la linguistique appliqu e aux langues des signes. Les langues sign es, langues visuo-gestuelles, ne peuvent se suffire des th ories linguistiques comp tentes dans la description des langues vocales. Nous chercherons donc   comprendre comment d crire les diff rents niveaux des langues sign es, et plus particuli rement de la LSF. Dans une seconde partie, nous aborderons plus pr cis ment les donn es psycholinguistiques sur l'acquisition du langage chez l'enfant sourd (influence des facteurs sociaux et environnementaux - contexte d'acquisition, environnement linguistique, place de la LSF dans la vie de l'enfant-) et sur les troubles du langage en langue des signes ( valuation, caract risation).

!! Les  tudiants qui suivent ce cours sont prioritaires pour le cours de LSF.

LMLGA414 S miolinguistique du texte (SDL, Nanterre, Jean-Fran ois Jeandillou)

Un  tat pr sent de la th orie linguistique des textes permettra de d finir les approches *s miotique* et *po tique* en rapport avec les pratiques sociales qui r glent les champs discursifs. La confrontation syst matique et l'analyse m thodique de discours journalistiques, publicitaires, politiques ou litt raires permettra d'envisager les crit res de classement g n riques et typologiques, ainsi que les effets de la polyphonie  nonciative. Des travaux d'application, montrant en quoi l' laboration d'une "grammaire du texte" peut affiner la rh torique des pratiques socio-discursives (dialogue, r cit, discours rapport , argumentation, etc.), viseront   isoler les caract ristiques des structures s quentielles, des proc dures de repr sentation spatio-temporelle et des ph nom nes d'h t rog nit  dont le signifiant porte trace au gr  de supports vari s.

Au-delà de la seule analyse de la phrase et de ses composantes, la *linguistique discursive* et la *linguistique textuelle* examinent en effet les marques de l'énonciation, témoignant de l'inscription du locuteur dans son propre discours, et les phénomènes de cohésion sémantique (isotopies, reprises anaphoriques, reformulations métadiscursives) et morphologique (organisateur textuels dans le cadre des séquences narratives, descriptives, explicatives ou argumentatives) qui assurent la continuité des énoncés. L'objectif du séminaire est ainsi d'entraîner les étudiants au repérage des indices qui manifestent une situation d'énonciation plus ou moins précise, et des types de "connecteurs" qui organisent la progression d'un texte tout en l'articulant avec d'autres au niveau du paratexte ou de l'intertexte (jeux de langage ou transformations parodiques, par exemple). On tentera enfin de faire un point critique sur le renouveau des études concernant le double problème de la cohérence et de la connotation, susceptibles de fonder en droit les parcours interprétatifs qui assurent une réception *interactive* et *plurielle* des textes. Utile aux enseignants comme aux futurs journalistes, publicistes et communicants, cette réflexion sur le fonctionnement général des signes (indice, icône, symbole) et sur la spécificité du signe linguistique, leur permettra de maîtriser les clés d'une véritable sémiotique des cultures.

LMLGA420 Ingénierie pédagogique (Nanterre, CREFOP, Hugues Lenoir)

Objectif : concevoir, construire et évaluer un dispositif de formation d'adultes

- Définition de l'ingénierie en formation d'adultes
- Notion de projet en formation
- Analyse des besoins et de la demande
- Objectifs de formation et objectifs pédagogiques
- Cahier des charges
- Choix des moyens et des méthodes pédagogiques (panorama)
- Evaluation pédagogique et de dispositif

LMLGA421 Didactique de l'écrit (SDL, Nanterre, Frédérique Sitri et Sarah de Vogué)

Le cours constitue une réflexion sur l'enseignement de l'écriture et sa remédiation. Il privilégie deux aspects fondamentaux et indissociables que sont l'évaluation (auto et co-évaluation) et la réécriture conçue comme un processus interne à l'écriture. La notion d'« erreur » est interrogée de façon positive et productive comme le moyen même de la progression.

Le cours comporte une dimension théorique qui vise à situer l'écriture en rapport avec les représentations que se font les scripteurs de l'acte d'écrire et de sa valeur dans une situation donnée, et à interroger la notion de "scripteur novice" vs "scripteur expert" et une dimension pratique portant sur l'analyse et le classement d'erreurs et l'élaboration de propositions de remédiations.

LMLGA427 Langagiciel, un outil de réappropriation de l'écrit (Nanterre-Suresnes, INS-HEA, , 15 places)

L'ensemble des séances sera consacré à la découverte et à l'appropriation d'un dispositif particulier de remédiation visant des apprentissages langagiers fondamentaux Les Langagiciels©. Cet outil pédagogique, s'appuyant sur un environnement informatique ouvert, développé par un groupe d'enseignants et de formateurs concernés par les difficultés en lecture et écriture se révèle pertinent pour revisiter ces apprentissages dans le champ de l'illettrisme.

Objectifs : explorer les différents constituants du dispositif, du point de vue de l'apprenant et du point de vue du formateur ; élaborer des situations pédagogiques fonctionnant à partir de ce support.

Démarches - Contenus : réponses apportées par cet outil à des questions spécifiques d'apprentissage en lecture-écriture ; mise en œuvre d'une démarche de remédiation s'appuyant sur cet outil ; réflexion sur les enjeux et les limites de l'outil.

Modalités : mises en situation concrètes avec retours réflexifs ; alternance de phases de réflexion individuelle et de phases d'échanges (en groupe et/ou en binôme).

LMLGAT11 Grammaires formelles (SDL, Nanterre, Sylvain Kahane)

Le cours présente la théorie des langages formels et les grammaires formelles de référence en linguistique : les incontournables grammaires de réécriture de Chomsky, les grammaires lexicalisées avec les grammaires catégorielles, les grammaires de dépendance et les TAG (Grammaire d'adjonction d'arbres) et la synchronisation de grammaires avec LFG (Grammaire Lexicale Fonctionnelle). La nature des représentations des énoncés manipulées par ces grammaires sera également abordée : arbres, arbres ordonnés, graphes acycliques. Des fragments de grammaire du français seront développés dans ces différents formalismes.

LMLGAT12 Analyse syntaxique automatique (SDL, Nanterre, Delphine Battistelli)

Le cours permet de découvrir, sur la base du recours à l'utilisation de divers outils d'annotation automatique, certains aspects de l'analyse linguistique sur corpus avec pour domaine d'application l'interface syntaxe/sémantique/discours. On note aujourd'hui un intérêt marqué pour les unités textuelles/discursives d'une taille possiblement différente de la phrase (cadres de discours, cadres temporels, cadres spatiaux...) ainsi que parfois pour les relations rhétoriques/discursives qui lieraient ces unités (Penn Discourse Tree Bank, ...). Dans une perspective d'automatisation de la reconnaissance de ces unités textuelles, on cherchera dans ce cours à exhiber divers types de corrélats linguistiques (morphèmes, lexèmes, constructions syntaxiques) de fonctions discursives spécifiques. L'unité adverbiale sera plus particulièrement étudiée dans ce cadre. La notion de phrase sera en outre discutée.

LMLGAT25 Syntaxe formelle (SDL Nanterre, Marianne Desmets)

Ce séminaire se donne un double objectif :

1. Familiariser les étudiants avec un formalisme grammatical particulier, en l'occurrence le modèle HPSG (Head-Driven Phrase Structure Grammar, tr. Fr. : grammaires syntagmatiques guidées par les têtes).

2. Mener une réflexion générale, par le biais de la comparaison entre le modèle présenté et l'une des variantes du modèle génératif-transformationnel (P&P), sur les différentes possibilités d'analyses pour un même phénomène syntaxique, selon les caractéristiques du modèle que l'on adopte. HPSG appartient au paradigme des grammaires dites d'unification. Ces dernières, nées dans les années quatre-vingts, constituent une alternative au modèle génératif-transformationnel dans ses diverses variantes. Malgré leurs différences plus ou moins importantes, elles partagent généralement les caractéristiques suivantes, qui en font des outils adaptés pour l'implémentation en TAL :

- Absence de tout mécanisme transformationnel (donc de mouvement).
- Réhabilitation des descriptions linguistiques proches de la structure dite de surface.
- Recours au mécanisme d'unification de traits.

Les premières séances seront consacrées à la mise en place des notions communes à la plupart de ces modèles. On passera ensuite au modèle HPSG en abordant le(s) traitement(s) proposé(s) dans ce cadre pour les phénomènes suivants : montée et contrôle, dépendances à distance et extraction, interface morphologie- syntaxe (traitement des clitiques).

LMLGAT27 Recherche et extraction d'informations (QuiSDL, Nanterre)

La recherche d'information est à la base des moteurs de recherche actuels. Elle recouvre les mécanismes et les modèles permettant de rapatrier les documents correspondant à une requête.

L'extraction d'information produit des réponses plus petites qu'un document, répondant de manière plus précise aux demandes d'un utilisateur. Elle est à la base par exemple des systèmes retournant des réponses à des questions factuelles (« En quelle année la France a-t-elle gagné la Coupe du Monde de Football ? »)

EMGRH291 Management des RH (Gestion, Nanterre, Eric PEZET) CM + TD

A l'issue de ce cours, l'étudiant doit être capable : d'analyser les pratiques de GRH d'une entreprise au delà du discours officiel, et d'identifier les effets des démarches des outils de GRH utilisés.

Plan du cours :

Introduction (Chapitre 1 Qu'est-ce que la GRH ?)

- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (Chapitre 2 l'anticipation et l'évaluation dans la GRH)
- Formation professionnelle (Chapitre 7 La formation)
- Recrutement (Chapitre 3 Le Recrutement)
- Rémunération (Chapitre 6 La rémunération)

La Carrière

- Gestion d'équipe (Chapitre 5 les conditions de travail)
- Relations sociales (chapitre 8 La gestion des relations collectives)
- Conclusion (Chapitre 9 problématiques contemporaines de la GRH)

Les chapitres indiqués sont ceux de : Bencheman F. et Galindo G. (2011); *Gestion des ressources humaines*, Paris, Gualino. Ils viennent en complément du cours

Bibliographie complémentaire

Cadin L. et al. (2007), *Gestion des ressources humaines : pratiques et éléments de théorie*, Paris, Dunod.

Ray J.-E. (dernière édition), *Droit du travail droit vivant*, Paris, Editions Liaisons.

Thévenet M. et al. (2009), *Fonctions RH. Politiques, métiers et outils des ressources humaines*, Paris, Pearson.

LLDUO668 Rhetorique et argumentation 2, (C.Bréchet et M.Humeau)

« Entrer dans un rôle »

Les exercices présentés dans cet EC s'inscrivent dans la perspective du cours « Rhétorique et argumentation 1 » : ils s'appuient sur les « exercices préparatoires » (*progymnasmata*), qui constituaient la formation des rhéteurs et orateurs grecs et romains. Ces exercices, réactualisés, sont replacés dans des contextes tantôt antiques, tantôt contemporains. Cette deuxième étape propose un travail sur l'auto-présentation, les attentes de l'auditoire, la personnalité du style.

Le cours se présente en deux parties :

- Partie 1 (Ch. Bréchet) : à partir de l'éloge

L'éloge consiste à louer un objet en adoptant un plan précis ; le blâme est l'exercice inverse. Ils supposent, tous deux, une parfaite identification des attentes de l'auditoire (valeurs admises, etc.), mais aussi une réflexion sur la posture oratoire (quelle image de soi véhicule-t-on quand on pratique l'éloge ou le blâme ?). Le cours examinera plus particulièrement le lien entre éloge et publicité, à travers de nombreux exercices.

- Partie 2 (M. Humeau) : à partir de l'éthopée

L'exercice antique d'éthopée consiste en la création d'un discours fictif attribué à un personnage donné dans une situation donnée. Cette production passe par un travail préparatoire de questionnement soigneusement balisé. Les personnages ainsi créés (êtres réels, fictifs, ou abstractions) doivent être facilement identifiables par le « grand public ». Ce travail permet, en confrontant l'étudiant aux exigences concrètes de l'écriture, une réflexion sur la crédibilité et l'appropriation du style ; sur l'expression émotive ; sur la présentation de soi.

Bibliographie :

M. Patillon, *Éléments de rhétorique classique* (Paris, 1990)

Les textes étudiés et les sujets d'exercices sont distribués en cours, et disponibles pour les étudiants inscrits en contrôle dérogatoire (sur demande auprès du secrétariat de Latin-Grec).

LLDUO868 Rhetorique et argumentation 3, (C.Bréchet et M.Humeau)

« La brièveté efficace »

Les exercices présentés dans cet EC s'inscrivent dans la perspective des cours « Rhétorique et argumentation 1 » et « Rhétorique et argumentation 2 » : ils s'appuient sur les « exercices préparatoires » antiques (*progymnasmata*), qui constituaient la formation des rhéteurs et orateurs grecs et romains. Ces exercices, réactualisés, sont replacés dans des contextes tantôt antiques, tantôt contemporains. Cette troisième étape propose un travail sur la « forme brève », dont les Anciens ont particulièrement bien cerné l'efficacité persuasive.

Le cours se présente en deux parties :

- **Partie 1** (Ch. Bréchet, à partir de la chrie)

On associe généralement la presse à l'article. Mais les journaux intègrent de plus en plus, dans leurs colonnes, d'autres formats d'écrits, en particulier des formes brèves, pour répondre à des attentes particulières de leurs lecteurs. On partira ici de l'exercice de la « chrie ». Au sens strict, la chrie est une parole ou une action, brève et significative, attribuée à un personnage célèbre. L'élève devait rappeler brièvement cette parole ou cette action, qui était l'occasion d'une élaboration plus ou moins complexe. On étudiera un des avatars modernes de la chrie dans la presse, à travers des rubriques désormais bien identifiées : « Minimare », dans *Le Canard Enchaîné* ; « Les pieds dans le plat », dans *Marianne*. L'étudiant rédigera ensuite des chries, à partir d'un énoncé donné, et s'exercera à l'art de la pointe.

- **Partie 2** (M. Humeau, à partir de la sentence / aphorisme)

Le cours propose un entraînement à l'analyse et à la création de formules, à partir de diverses formes journalistiques et publicitaires : slogans, titres-jeux de mots, utilisation des maximes et des généralités. Ce travail sera l'occasion d'une réflexion sur la portée argumentative et les enjeux stylistiques de la « vérité générale ».

Bibliographie :

M. Patillon, *Éléments de rhétorique classique* (Paris, 1990)

Les textes étudiés et les sujets d'exercices sont distribués en cours, et disponibles pour les étudiants inscrits en contrôle dérogatoire (sur demande auprès du secrétariat de Latin-Grec).

COURS DE RATTRAPAGES ET MISES À NIVEAU MASTER LGA

Pour les étudiants et stagiaires qui doivent consolider leur niveau dans les différents domaines des Sciences du langage, il est proposé :

- soit de suivre deux TD d'introduction proposés l'un et l'autre au premier semestre (horaires nombreux précisés à la rentrée). Ces 2 TD sont obligatoires pour les psychomotriciens.

TD 1 : LMLGA Observation de faits linguistiques

L'objectif est d'observer des faits linguistiques en français et dans d'autres langues, d'apprendre les méthodes de la description qui permettent l'identification des unités de l'analyse linguistique. A l'aide des exercices proposés, nous travaillerons entre autres sur a) la décomposition en morphèmes (ex : *en-courage-ment*) ; b) le rapport entre les formes phoniques et les formes écrites (ex : *saut / sot / sceau / seau*) ; c) quelques phénomènes caractérisant la chaîne parlée (liaison, élision du e muet, etc.).

TD 2 : LMLGA Langage au quotidien

Nous procéderons à l'analyse d'un certain nombre de manifestations langagières parmi celles qui nous environnent le plus communément (conversations, argot, émissions de radio, discours ou entretiens télévisés, slogans publicitaires, SMS, dictionnaires, etc.) de manière à dégager leur fonctionnement (par ex, qu'est ce qui fait qu'une histoire drôle est drôle).

soit d'utiliser les cours en ligne accessibles sur la plateforme "<http://coursenligne.u-paris10.fr/>" <http://coursenligne.u-paris10.fr/> dès lors que vous serez inscrit à Paris Ouest et aurez une adresse de messagerie Paris Ouest : aller à UFR PHILLIA, Niveau M, Cours de synthèse pour rattrapage dans master fldl, où vous trouverez des introductions à la phonétique, à la phonologie, à la morphologie, à la syntaxe et à la grammaire de texte.

- soit de suivre en auditeur libre l'un ou l'autre des CM suivants (horaires donnés en septembre)

LLSDL111 (1^{er} semestre) Langues du monde, diversité et ressemblances, BORTOLUSSI

I. Combien y a-t-il de langues au monde ? Langue–Dialecte–Patois. Disparition de langues, naissance des créoles... II. Les regroupements des langues. Familles de langues. Aires linguistiques. Statut des langues. III. Ressemblances / Différences entre les langues : les universaux, l'embranchement, etc./ conceptualisation (exemples : arbre, couleurs, termes de parenté, etc.), différences structurales (éléments de typologie : est-ce que toutes les langues ont les mêmes voyelles et les mêmes consonnes que le français ? Est-ce que dans toutes les langues on trouve des noms, des verbes et des adjectifs ? etc.).

Bibliographie transmise en cours.

LLSDL113 (1^{er} semestre) Langage et société, C. PAULEAU

Les locuteurs de la langue française, comme des autres langues du monde, ne pratiquent pas tous leur langue de la même manière, mais au contraire en ont un usage variable, selon leur origine géographique, sociale, socioculturelle, selon leur âge, selon la situation de communication... Il s'agit dans ce cours d'adopter le point de vue scientifique du linguiste (point de vue descriptif par opposition au point de vue prescriptif) pour aborder l'étude de

ces faits d'observation quotidienne, qui correspondent aux pratiques linguistiques des locuteurs et à une réalité de terrain que le linguiste se doit de décrire : notion plurielle de norme, d'usage, notion de faute, de variation, de multilinguisme, de politique linguistique...

Walter H., *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, rééd.1996.

Cerquiglini B, Antoine G. (sous la dir. de), *Histoire de la langue française 1945-2000*, CNRS Editions, 2000.

Cerquiglini B. et alii (sous la dir. de), *Le français dans tous ses états*, Champs Flammarion, 2000.

Revue Langage et Société, Maison des Sciences de l'homme.

LLSDL122 (1^{er} semestre) Langage et discours (CM), F. SITRI

Les locuteurs de la langue française, comme des autres langues du monde, ne pratiquent pas tous leur langue de la même manière, mais au contraire en ont un usage variable, Il s'agit dans ce cours d'adopter le point de vue scientifique du linguiste pour aborder l'étude de ces faits d'observation quotidienne, qui correspondent aux pratiques linguistiques des locuteurs et à la diversité intralangue des textes et des discours. Bibliographie transmise en cours

LLSDL201 (2^{ème} semestre) Les domaines des sciences du langage, F.SITRI

On abordera d'un point de vue interne et externe les domaines des sciences du langage. Le point de vue interne évoquera les différentes spécialités de la linguistique (phonétique/phonologie, syntaxe, morphologie, sémantique, lexicologie, pragmatique...). Le point de vue externe présentera les domaines des sciences humaines en relation avec la linguistique : sociologie (sociolinguistique), ethnologie (ethnolinguistique), psychologie (psycholinguistique)...

Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, 1986.

Ducrot O., Schaeffer JM, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1995.

Siouffi, G. & D. Van Raemdonck, 1999, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal

Tomassone, R. (dir.), 2001, *Grands repères culturels pour une langue: le français*, Paris, Hachette.

LLSDL208 (2^{ème} semestre) Signes, interactions, discours (CM) JF. JEANDILLOU

L'objet de ce cours est de s'intéresser non seulement aux langues, aux signes linguistiques, et à l'activité de parole, mais à toutes les formes de langage, à toutes les sortes de signes, et à toutes les modalités de communication. Nous vivons dans un univers de signes, où tout peut être considéré comme un signe, tel habit, tel arbre, si tant est que l'on s'attache à interpréter sa présence dans telle ou telle situation. Il est possible d'attacher un langage à tous les êtres vivants, dès lors que quelque chose dans leur comportement peut être rattaché à de l'expression volontaire, à une signification, et à une forme de codification. La communication est un mode de relation entre les individus, qui ne se réduit pas à de la transmission d'information, dont les mécanismes sont complexes, et qui régulent toutes les relations intersubjectives. C'est dire que ces questions sont essentielles pour quiconque s'intéresse à l'être humain dans sa dimension psychique ou sociale.

Baylon, C., Mignot, X., *La communication*, Nathan Université, 1994.

Benveniste, E., 'Communication animale et langage humain', in *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, TEL Gallimard, 1966, p. 56-62.

Du Marsais, *Traité des tropes*, Le nouveau commerce, 1977.

Eco, U., *Le signe*, Le livre de Poche, Editions Labor, 1988.

Jakobson, R., à propos des fonctions de la communication, in *Essais de linguistique générale*, Points Seuil, 1963.

Klinkenberg, J.-M., *Précis de sémiotique générale*, Points Essais, De Boeck Université, 1996.

LLSDL206 (2^{ème} semestre) Introduction à la phonétique (CM), C.BOGLIOTTI

Les langues se présentent à l'observation immédiate comme un certain assemblage de sons (aspect tangible), ayant pour effet de transmettre du sens. La phonétique est la discipline qui étudie les sons en fonction de leurs caractères physiques. Cet aspect physique de la phonétique lui permet d'aborder la production vocale selon trois angles différents : *phonétique auditive* (ou *perceptive*), *phonétique articulatoire* et *phonétique acoustique*. Après la présentation de ces différents points de vue, nous insisterons, en particulier, sur les éléments de phonétique articulatoire (classements des voyelles et consonnes en fonction de leurs traits articulatoires) et les caractères généraux du système français (base articulatoire).

CARTON F., Introduction à la phonétique du français. Paris, Bordas, 1974.

VAISSIERE, J, La phonétique, Ed. Que-Sais-Je, PUF, 2006

LEON, P. Phonétisme et prononciations du français, Ed. Colin,2011

Formations complémentaires INS-HEA payantes (45 euros environ la formation de 3 jours)

- La liste des formations sera disponible sur le site de l'INS-HEA dans la seconde quinzaine de septembre

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, 2009-2012

Modalités visées par le CEVU et approuvées par le CA de l'université

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au CEVU, avant d'être validées par le CA, ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard à la fin de la 4^e semaine du 1^{er} semestre de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences:

(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné: a) *le contrôle continu* et b) *l'épreuve finale*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) *Le contrôle continu* est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé « partiel ».

b) *L'épreuve finale* est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

b. le *devoir final*, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.

c. *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un *examen terminal*.

Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:

Elles'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université.

• La session de rattrapage :

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2^e session dite session de rattrapage seront identiques à celles proposées à la 1^e session aux étudiants inscrits à la formule dérogatoire.

La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis

(CEVU du 16 février 2009 ; délibération du CA du 2 mars 2009)

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant se verra attribuer le résultat **ABI** pour l'EC concerné. Lorsque le nombre de séances obligatoires est de 10 ou moins de 10, au-delà de 25 % d'absences (arrondis à l'entier supérieur), l'étudiant sera déclaré défaillant.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note de **ABI** pour l'EC concerné, ou pour l'UE concernée, si l'épreuve porte sur l'UE.

Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence

- *La composition des unités d'enseignement*

Disposition n°1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- *La détermination du résultat de l'étudiant*

Disposition n°2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

Disposition n°4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n°5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable si : $10 \leq r?sultat < 12$

Assez bien si : $12 \leq r?sultat < 14$

Bien si : $14 \leq r?sultat < 16$

Très bien si : $16 \leq r?sultat$

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

Disposition n°6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n°7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *admis* par compensation à celle-ci.
- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré *nonadmis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *nonadmis* à celle-ci.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
- Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de *Défaillant* au semestre en question.

- *La capitalisation des unités d'enseignement*

Disposition n°8 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis parcompensation* à celle-ci.

Disposition n°9 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

- *La progression dans les parcours de formation*

Disposition n°10 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n°11 : Pour les licences « droit-français-droit étranger », « économie ou gestion -langues et civilisation étrangères » et « Histoire-langue et civilisation étrangères :anglais », les règles de compensation appliquent le principe général de compensation « intra UE » et de compensation entre les UE d'une même discipline ou « blocs ». Ainsi, à titre d'exemple, la moyenne générale du bloc « droit » ne se compense pas avec la moyenne générale du bloc « langues. » Les règles de progression dans le parcours de formation sont établies en application de ce principe de « non-compensation » entre les deux blocs.

La présente disposition s'appliquera à toute licence de type « bidisciplinaire » qui pourra être créée au cours du contrat 2009-2012.

Disposition n°12 : Les règles en vigueur pour la licence à l'université Paris Ouest en 2009-2012 prévoient la possibilité d'attribuer à un EC « disciplinaire » ou à une UE « disciplinaire » une pondération qui peut être majorée par rapport à son poids en crédits ECTS. La définition d'une UE « disciplinaire » est celle exposée dans les dispositions arrêtées par le CA du 26 novembre 2007 pour l'offre LMD 2009-2012. La pondération adoptée sera approuvée par l'UFR responsable du diplôme avant transmission au CEVU pour avis et au CA pour validation.

Disposition n°13 : En 1^e année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou dans une spécialité dont la progression est organisée dans le cadre d'un *socle* (1^e semestre) et *portail* (2^e semestre) peut se réorienter de droit vers une autre mention ou spécialité ayant fait partie du *socle* (1^e semestre) ou *portail* (2^e semestre) qu'il a suivis. La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention ou spécialité choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2^e année.

Disposition n°14 : Les EC de langue qui font partie des UE transversales sont organisés par niveau de compétence linguistique : ces niveaux sont au nombre de trois. L'étudiant progressera à l'EC de langue du niveau supérieur s'il obtient une note supérieure ou égale à 10 à l'EC de niveau immédiatement inférieur. L'inscription par niveau à l'EC de langue se fait annuellement.

Un étudiant qui a validé le niveau 3 d'une langue vivante dès sa L1 ou dès sa L2 peut choisir pour l'année n+1 d'étudier une autre langue, dans le cadre d'une UE transversale. Pour les filières du domaine ALL, un étudiant qui a validé le niveau 3 dès son L1 ou son L2 peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre LLCE de la langue en question, si l'EC qui correspond à son année d'inscription et représente la même valeur en ECTS. à la condition que cette possibilité ait été acceptée par l'équipe de formation de la mention et prévue dans la modélisation du diplôme.

Disposition n°15. Un étudiant peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre d'enseignements « libres » qui a été validée par les instances de l'université. Dans ce cas, les enseignements « libres » donnent droit, s'ils sont validés à des crédits supplémentaires au-delà des 30 crédits par semestre de la structuration générale du diplôme ou étape de diplôme. La validation d'un enseignement « libre » donne lieu à des points de bonification qui entrent dans le calcul des moyennes semestrielles et à être enregistrées sur l'annexe descriptive au diplôme.

Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme accordera des points de jury au titre d'un EC libre à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décidera du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement libre validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements libres seront approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en master

- La composition des unités d'enseignement

Disposition n°16 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

Disposition n°17 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°18 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

Disposition n°19 : Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci.

Sinon l'étudiant est déclaré *non admis*

Disposition n°20 : Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci.

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est *admis* au semestre qui comprend cette UE il est déclaré *admis par compensation* à celle-ci.
- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à cette UE.

Disposition n°21 : A la condition que chacun des deux semestres a été validé, l'étudiant se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres du M1.

Passable si : $10 \leq r?sultat < 12$

Assez bien si : $12 \leq r?sultat < 14$

Bien si : $14 \leq r?sultat < 16$

Très bien si : $16 \leq r?sultat$

- La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master

Disposition n°22 : Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation et de capitalisation. Ces modalités doivent être identiques pour toutes les spécialités d'une même mention.

La capitalisation des unités d'enseignement en Master

Disposition n°23 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

Disposition n°24 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

- Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master

Disposition n°25 : Les EC de langue qui sont prévus dans l'UE transversale sont organisés par niveau, comme pour la licence, sauf si l'équipe de formation met en place un enseignement de langue portant spécifiquement sur des compétences qui sont directement en relation avec la mention du master.

Disposition n°26 : L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle.

Disposition n°27 : L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1^e semestre se déroule au terme des enseignements du 1^e semestre. La première session d'examen portant sur le 2^e semestre se déroule au terme des enseignements du 2^e semestre. La seconde session, dite de rattrapage, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire. L'organisation du régime d'examen pour les étudiants EAD est celui exposé plus haut à propos de *La formule d'examen pour l'enseignement à distance*.

- **Règles pour la transition entre LMD1 et LMD2**

Disposition n°28 : Tous les étudiants admis en 2008-2009 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- ↳ Aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- ↳ Aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- ↳ Aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n°29 : Tous les étudiants ajournés en 2008-2009 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2009-2010 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD2 et dans la même année ou étape de ce diplôme. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD2, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par l'UFR.

S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est *supérieure ou égale à 10*, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est *inférieure à 10*, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n°30 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2009-2010 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD2, s'il a été inscrit en 2008-2009 en année n et admis en N+1 en 2009-2010, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2008-2009 ou antérieurement.

Disposition n°31 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD1 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n+1 dans le schéma LMD2, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD2.

Disposition n°32 : Ces modalités de contrôle des connaissances ne s'appliquent pas du diplômes « DUT ».

Emploi du temps Master FLDL 2013-2014

Semestre 1-3 Master LGA-FLDL

Code	Activité	Jour	Début	Fin	Formateurs	Salles
LMLGA140	Anglais de spé.	Mardi	10h30	12h30	RAULINE V	L 308
LMLGA237	Psychologie cognitive des apprentissages scolaires fondamentaux : l'acquisition du langage écrit	Mercredi	08h30	10h30	GOUMI A.	C106
LMLGA215	Comprendre l'orthographe	Mercredi	10h30	12h30	DE VOGÛE S.	L 210
LMLGA120	Les données de la linguistique.	Mercredi	13h00	15h00	GADET F, BERTIN A.	DD407
LMLGA111	Déterminants sociaux du langage	Mercredi	17h00	19h00	GADET F	L 210
LMLGA114	Analyse du discours social	Jeudi	08h30	10h30	MELLET C, SITRI F	L 419
LMLGA122	Pratique des écrits pro.	Jeudi	10h30	12h30	SITRI F	DD407
LMLGA310	Pragmatique	Jeudi	13h00	15h00	JEANDILLOU JF	L 419
LMLGA213	Anthropologie ling.	Jeudi	15h30	17h30	VAPNARSKI A	E106
LMLGA121	Expression1	Jeudi	17h30	19h30	PERDRIault M.	L 111
LMLGA341	Ecriture électronique	Vendredi (voir dates précises ci dessous)	08h30	12h30	JUANALS B., GUERRAND J	N09 Sf 25/10 DD405 15/11 DD408
LMLGA420	Ingénierie pédagogique		09h30	12h30	LENOIR H.	M204
LMLGAT12	Analyse syntaxique automatique	Vendredi	10h30	12h30	BATTISTELLI D.	L 419
LMLGA134	Fonctionnement et dysfonc. prosod.	Vendredi	13h00	15h00	BELIAO J	L 210
Code ?	Méthodologie en TAL	Vendredi	13h00	15h00	CORI M.	L205
LMLGAT11	Grammaires formelles	Vendredi	13h00	15h00	KAHANE S.	L 306
LMLGA123	Lecture et dyslexie	Vendredi	15h00	17h00	BOGLIOTTI C	L 421
LMLGA311	Modalisation des langues	Vendredi	15h00	17h00	KAHANE S.	L 206
LMLGA340	Anglais 3	Vendredi	17h00	19h00	COULOUMA, F.,	L 210
LMLGA117	Introduction à la neuroimagerie fonctionnelle	Samedi	9h00 Cf dates brochure ci-dessous dans partie cours ISRP	13h00	GUEVARA R.	ISRP

LMLGA344	Les troubles du langage et de la communication dans les pathologies neurologiques et neurodégénératives	Samedi	Cf dates brochure ci-dessous dans partie cours ISRP		ROUSSEAU BADOIS-ROUX	ISRP
----------	---	--------	---	--	-------------------------	------

Semestre 2-4 Master LGA-FLDL

Code	Activité	Jour	Début	Fin	Formateurs	Salles
LMLGA412/226	Linguistique des genres	Mercredi	10h30	12h30	BOUQUET S	L 211
LMLGA212	Phonologie cognitive	Mercredi	15h30	17h30	LAKS B	L 206
LMLGA427	Langagiciel	Mercredi	12h30	15h30	PUYALET J	DD410
LMLGA112	Langue, culture, société	Mercredi	17h30	19h30	GADET F	L211
EMGRH291	Management des RH	Jeudi	08h30	10h30	PEZET E	Bât G
EMGRH291 TD	Management des TH – TD	Jeudi	10h30	12h30		Bât G
LMLGA222	Initiation à la termino.	Jeudi	10h30	12h30	PETIT G	L 210
LMLGA421	Didactique de l'écrit	Jeudi	13h00	15h00	SITRI F, DE VOGÛE S	L 205
LMLGA414	Sémiolinguistique du texte	Jeudi	15h00	17h00	JEANDILLOU JF	L308
LLDUO658/858	Rhétorique et Argumentation	Jeudi	15h00 17h00	17h00 19h00		
LMLGA221	Pratique des écrits professionnels 2	Jeudi	17h00	19h00	SITRI F	DD407
LMLGA211	Structuration du discours	Vendredi	08h30	10h30	LEHMANN S	L 210
LMLGA216	Sémantique cognitive	Vendredi	10h30	12h30	GREA P	L 212
LMLGA240	Anglais	Vendredi	13h00	15h00	MULLER A.	L 210
LMLGA223	Bilinguisme	Vendredi	13h00	15h00	KIHLSTEDT M	L 128
LMLGA413	Langue des signes et surdit�	Vendredi	15h00	17h00	BOGLIOTTI C	L 128
LMLGA115	Probl. de l'interculturel	Vendredi	15h00	17h00	PAULEAU C, SITRI F	L 419
LMLGA118	Intro. � la Psycholinguistique	Vendredi	17h30	19h30	KIHLSTEDT M, LACHERET A, BOGLIOTTI C	L 111
LMLGA 113	LSF	Samedi	11h00	13h00	BAYLIAN M	L 308

Cours magistral Management des RH

Attention le calendrier des cours n'est pas le m me (les cours commencent environ 3 semaines plus t t).

COURS PROPOSES A L'ISEG

Si vous  tes int ress s par les cours   l'ISEG, contactez Fr d rique Sitri fsitri@u-paris10.fr

Cours en alternance

- **LMLGA341 Ecriture  lectronique**

- Brigitte Juanals les vendredi 4, 11, 18 octobre et le samedi 26 octobre

- Julien Guerrant les 25 octobre et 15 novembre

- **LMLGA420 Ingénierie pédagogique**

- Hugues Lenoir les 8 et 29 novembre, 6, 13 et 20 décembre, 10 et 17 janvier
attente dernière date

- **LMLGA427 Langagiciel, un outil de réappropriation de l'écrit**

Mercredi 5 février / 26 fév / 5 mars / 19 mars / 26 mars / 2 avril / 16 avril / 30 avril

Cours se déroulant à l'ISRP

Adresse Site ISRP : 19-25 rue Galliéni, Boulogne-Billancourt, Métro 9 Porte de St-Cloud

- **Cours LMLGA117 Introduction à la neuroimagerie fonctionnelle.**

- . Samedi 5 / 12 / 19 octobre, 9h-13h
- . Samedi 16/ 30 novembre, 9h-13h
- . Samedi 14 décembre, 9h-13h

- **Cours LMLGA344 Troubles du langage et de la communication dans les pathologies neurologiques et neurodégénératives.**

- . Samedi 16 novembre 14h-18h (BADOIS-ROUX)
- . Samedi 23 novembre 9h30-12h30 / 14h-17h (ROUSSEAU)
- . Samedi 30 novembre 14h-18h (BADOIS-ROUX)
- . Samedi 7 décembre 9h-12h / 13h-16h (BADOIS-ROUX)
- . Samedi 11 janvier matin PARTIEL

Modalités de délivrance de votre diplôme

TRES IMPORTANT :

Votre diplôme ne vous est délivré que si vous en faites

la demande expresse.

Des formulaires de demande sont à votre disposition au :

Service des diplômes

Bâtiment A - 2^{ème} étage

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (fermé le mardi après-midi .

A 208 (01 40 97 74 08) A 209 (01 40 97 74 09) A 210 (01 40 97 56 82)

Vous devez retourner ces formulaires au bureau correspondant en ajoutant impérativement :

☑une enveloppe format 23x32 portant vos noms et adresse, affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception.

☑ tous documents justifiant de l'accès à ce diplôme (décisions de validations d'acquis ou de dispenses, diplômes obtenus hors Paris Ouest, etc...).

ATTENTION AUX DELAIS :

Le diplôme définitif est signé par le Recteur. Comptez trois mois à partir du dépôt de votre demande pour le recevoir.

La délivrance d'un diplôme suppose au préalable que vous ayez demandé la délivrance des diplômes de niveaux inférieurs obtenus à Paris X, sinon vous devez la faire en même temps, avec un dossier distinct pour chaque demande de diplôme.

VOUS POUVEZ AUSSI DEMANDER AU SERVICE DES DIPLOMES :

- (i) Une attestation provisoire pour des raisons exceptionnelles (Fournir une enveloppe affranchie, (ii) tarif d'un recommandé) : elle vous est délivrée sous huit jours.
- (iii) Un duplicata du diplôme définitif si l'original a été détruit, perdu ou volé : présentez toutes pièces officielles justifiant votre demande.
- (iv) L'établissement d'un diplôme à votre nouveau nom si vous en avez changé : vous devrez fournir les pièces justificatives et restituer l'ancien diplôme.

